AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2289
FR0012938884-FS1041

7 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 octobre 2016, l'association Regroupement PP Local[1] (3 rue Jules Ferry, 92400 Courbevoie) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 octobre 2016, en vertu de procurations obtenues en vue de l'assemblée générale des actionnaires de la société SOLOCAL GROUP du 19 octobre 2016 pour lesquelles le déclarant peut exercer les droits de vote librement en l'absence d'instructions spécifiques des actionnaires concernés[2], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 2 047 763 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,27% du capital et 5,19% des droits de vote de cette société[3].

[1] Association loi 1901.
[2] Lesdites procurations portent sur 2 047 713 actions SOLOCAL GROUP.
[3] Sur la base d'un capital composé de 38 876 564 actions représentant 39 485 571 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.